

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 16 Mai 2024 à 20h30

Convocation du 07 Mai 2024

Etaients présents : BONADA Henri, VENET Anne-Marie, SCHMITT Olivier, CHALANCON Corinne, CHARTIER Julien, GIRAUD Patrick, RAMBAUD Julien ; FIORELLO Jocelyne.

Absents excusés : CHAUVE Amandine, CHETOT Joyce, BERNARD Elian

Pouvoir : CHAUVE Amandine donne pouvoir à CHARTIER Julien

CHETOT Joyce donne pouvoir à VENET Anne-Marie

BERNARD Elian donne pouvoir à CHARTIER Julien

Secrétaire de séance : FIORELLO Jocelyne

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09 Avril 2024.

Ce compte rendu est approuvé par la majorité des Conseillers présents.

Ordre du Jour :

Diverses Délibérations :

1. Choix des Entreprises pour les travaux de l'Auberge
2. Décision modificative du Budget d'Assainissement

- *Questions diverses*

CHOIX DES ENTREPRISES : Travaux réhabilitation de l'Auberge Communale

Le maire informe qu'il a appliqué les offres qui ont été déposées sur la plateforme AWS.

Monsieur le Maire informe également que suite au dernier appel d'offre et à la réunion de la Commission d'Appel d'Offre (CAO), qui a eu lieu le mardi 14 mai 2024 concernant les travaux de réhabilitation de l'Auberge et sur la proposition de l'Architecte M. BUCHET, chargé de l'analyse des offres, (valeur technique 40%, et prix des prestations 60%) :

Au vu de l'analyse présenté, le conseil municipal **DÉCIDE** à l'unanimité de retenir les Entreprises suivantes :

LOT 1 – Désamiantage / Démolitions :

l'Entreprise CHABRY

LOT 2 - Gros Œuvres réseaux / Terrassement / Aménagements extérieurs :

l'Entreprise CHABRY

LOT 3 - Charpente/ossature bois / Bardage bois :

l'Entreprise EXTRAT

LOT 4 - Couverture tuiles zinguerie :

l'Entreprise EXTRAT

LOT 5 – Couverture / Habillage zinc :

l'Entreprise EXTRAT

LOT 6 - Menuiseries extérieures Alu vitrées / Volets roulants Alu :

l'Entreprise B'ALU

LOT 7 - Métallerie :

l'Entreprise SAS BAMB

LOT 8 - Menuiseries intérieures Bois / Agencement :

l'Entreprise GARDETTE

LOT 9 – Plâtrerie / Isolation / Peintures :

l'Entreprise MENIS

LOT 10 – Carrelage / Faïences :
 l'Entreprise LOIRE FOREZ
LOT 11 – Sols souples :
 l'Entreprise MSB REVETEMENT
LOT 12 – Enduits de Façades :
 l'Entreprise CHABRY
LOT 13 – Plomberie / Sanitaire / Ventilation :
 l'Entreprise PALLUET
LOT 14 – Electricité / Chauffage Electrique :
 l'Entreprise LARUE
LOT 15 – Equipements de cuisine :
 l'Entreprise MOREL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers.

DECISION MODIFICATIVE n° 1 : Budget Assainissement

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de prendre une décision modificative pour alimenter le compte 6588 les crédits en dépassement, soit la somme de 53 €

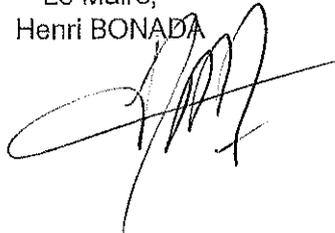
Il propose les écritures suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6588 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	53,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	53,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	53,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	53,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	53,00 €	53,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du Budget Assainissement.

Le Maire,
Henri BONADA



Secrétaire de séance,
FIORELLO Jocelyne

